



Bruxelles, le 4 mai 2015

Le fait de la semaine

Le Parlement européen a évoqué jeudi dernier le sujet de la bactérie *Xylella fastidiosa*, tueuse d'oliviers. L'UE a en effet récemment renforcé son dispositif visant à lutter contre la propagation de cette bactérie dévastatrice, qui touche particulièrement l'Italie, où, selon les autorités, 10% des 11 millions d'oliviers de la région de Lecce sont touchés. Les mesures européennes comprennent notamment la mise en place de zones tampons pour circonscrire les foyers d'infection, la destruction des arbres malades et des plantes susceptibles d'accueillir la bactérie, et l'obligation pour les États de notifier toute nouvelle apparition de la bactérie sur leur territoire. Françoise Grossetête salue la mise en place de ces mesures européennes d'urgence, qui permettront de lutter plus efficacement contre la bactérie.

Persécution des chrétiens dans le monde

Les députés européens ont adopté le jeudi 30 avril une résolution pour condamner la persécution des chrétiens dans le monde, suite au dernier attentat terroriste en date commis à Garissa, au Kenya, contre des étudiants chrétiens. Cette résolution rappelle que les chrétiens constituent la communauté religieuse la plus persécutée : le nombre de ces derniers assassinés chaque année dépasse les 150 000. Elle invite l'Union européenne à mettre en œuvre un programme de formation militaire au Kenya, à fournir des équipements modernes, à collaborer avec les forces armées et la police kényanes et à les entraîner afin de lutter contre le terrorisme.

Françoise Grossetête a exprimé sa très grande émotion face à ces massacres à répétition: "*La liberté de religion est un droit fondamental, et l'Union européenne doit absolument agir au niveau international pour défendre ses valeurs judéo-chrétiennes, combattre le terrorisme islamiste et aider les chrétiens à vivre dans la paix et la sécurité*".

Drames de l'immigration en Méditerranée: l'Europe peut mieux faire !

Mercredi 29 avril, le Parlement européen s'est prononcé sur une résolution concernant les récentes tragédies en Méditerranée, où près de 1776 migrants ont déjà trouvé la mort depuis

le début de l'année. Dans ce texte, le Parlement européen appelle notamment les États membres à mettre sur pied une véritable coordination européenne en matière de politique migratoire et d'asile, ainsi qu'à renforcer les moyens des opérations maritimes de Frontex. Françoise Grossetête a cependant été déçue des conclusions du récent sommet européen consacré à l'immigration, où les États membres n'ont pu apporter que peu de réponses concrètes. Pour la députée européenne, il faudrait prendre le problème à la racine, en soutenant les efforts de démocratisation et de développement dans les pays d'origine des migrants. Il faut aussi intensifier nos efforts pour lutter contre la criminalité organisée en Méditerranée, en mettant en place des actions ciblées pour arrêter les passeurs et trafiquants d'êtres humains. *"Les solutions passent par plus de solidarité entre les États membres"* estime-t-elle, *"certainement pas par l'ouverture des frontières comme le propose une gauche irresponsable. Nous ne pouvons pas laisser la Méditerranée devenir un vaste cimetière !"*.

Stratégie Alcool : " Oui à la pédagogie, non à la stigmatisation ! "

Mardi 28 avril, les Députés européens ont voté la stratégie de l'Union européenne en matière d'alcool visant à réduire les dommages liés à sa consommation excessive : *"Des actions de sensibilisation sur les dangers d'une consommation excessive d'alcool, notamment pour responsabiliser les adolescents mais également les femmes*

enceintes, doivent être élaborées au sein de l'Union. Je crois sincèrement qu'une pédagogie adaptée et ciblée peut conduire à des résultats concrets " a souligné Françoise Grossetête.

"Pour autant, nous devons différencier la consommation d'alcool en tant que telle de l'abus d'alcool qu'il faut dénoncer en priorité. C'est notamment pour cela que je n'ai pas souhaité imposer aux viticulteurs un étiquetage calorique qui aurait alourdi les charges et créé encore plus de bureaucratie, sans valeur ajoutée. Il en va de la protection de notre culture et de notre patrimoine !" a déclaré l'eurodéputée du Sud-Est. *"Tout l'enjeu réside dans l'équilibre entre responsabilité, plaisir et santé publique "* a-t-elle conclu.

L'Europe n'abandonne pas ses jeunes !

Un milliard d'euros de fonds européens pour aider les États membres à mettre au travail jusqu'à 650 000 jeunes sera délivré en 2015 grâce aux modifications des dispositions du Fonds social européen approuvées par le Parlement européen, le mercredi 29 avril. *"Le nombre des 15-25 ans sans emploi qui ne suivent ni études ni formation grandit de façon alarmante, en particulier dans les pays qui ont la plus grande difficulté à obtenir des financements européens. Par conséquent l'octroi anticipé des fonds est d'une importance primordiale"* a expliqué Françoise Grossetête.

Le chiffre de la semaine

200 : c'est le nombre de sacs plastiques consommés annuellement par chaque citoyen européen. Françoise Grossetête se félicite de l'adoption du rapport visant à réduire l'utilisation des sacs en plastique en Europe, notamment via l'introduction d'objectifs de réduction contraignants.
